

« Le patrimoine c'est autre
chose que le bien
lui-même »

Passerelle

Le journal de Jouy Environnement et Patrimoine

N°10 - Janvier 2007

Directrice de la
Publication
B. Weber

Ont collaboré à ce numéro :

Georges Coulliais
Michel Courson
Léone Denneville
Michèle Duval
Chantal Le Blanc
Daniel Vermeire
Bernadette Weber

Edité par

Jouy Environnement
et Patrimoine
33, rue de la Libération
78350 Jouy-en-Josas
Tél. : 01 39 56 35 05

Tirage 3000 exemplaires

Comité de direction :

Présidente :
B. Weber

Vice-président :

Jean-Pierre Julien

Secrétaire :

Chantal Le Blanc

Trésorier :

Georges Coulliais

Conception/réalisation :

J.J. Lamare
01 30 70 63 15

Jouy en Josas, le 10 janvier 2007

Monsieur le Préfet,

Il nous paraît utile de vous adresser cette lettre ouverte afin de vous faire part de nos préoccupations et de nos inquiétudes après l'adoption du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Jouy en Josas, le 26 juin 2006.

Ce mode de communication avec vous, dans le contexte polémique actuel entre la municipalité et les associations jovaciennes nous apparaît le plus adapté à nos objectifs associatifs et à notre souci de transparence du fait des diverses informations contradictoires qui circulent sur la responsabilité des services de l'Etat, placés sous votre autorité pour l'élaboration du **Plan de Prévention des Risques (PPR)**.

S'agissant du PPR (non approuvé) couvrant la commune de Jouy en Josas et plus généralement l'ensemble des communes de la vallée de la Bièvre, vous conviendrez que la finalisation et l'approbation de ce document nous paraît essentiel.

Ce plan définitivement approuvé (prévu par le législateur) détermine l'aménagement du territoire, la réglementation de l'occupation du sol (plans locaux d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale ...) il doit de ce fait prendre en compte tous les risques naturels (article L 121-10 du code de l'urbanisme) et pour ce qui concerne Jouy en Josas, plus particulièrement le risque d'inondation en centre ville.

Le PPR doit faire l'objet d'une réelle concertation et d'une consultation des communes concernées, d'une enquête d'utilité publique et après son adoption définitive être annexé au PLU. Il crée ainsi la servitude d'utilité publique, son non-respect est passible de poursuite judiciaire.

Comment pouvez-vous expliquer à la population et aux associations représentatives que les terrains **Réseau Ferré de France (RFF)** déclarés dans votre courrier du 4 mai 2005 "...champs d'expansion de crue, inconstructibles" puissent devenir constructibles après la supplique* de Madame le maire dans son courrier du 14 juin 2005 à votre adresse.

Vous conviendrez avec nous que le retard de vos services dans l'élaboration de ce plan est regrettable et générateur de réelles inquiétudes.

Il concerne directement la protection des biens et des personnes et ne permet pas en l'état actuel d'apprécier objectivement l'évolution et les modes de protection de notre environnement et ce, d'autant plus que les projets d'urbanisation en cours ou prévus par la municipalité mais également par le **Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF)** et par l'**Opération d'Intérêt National (OIN)** ne peuvent qu'amplifier nos inquiétudes et celles d'une grande partie de la population.

Nous souhaitons une réponse rapide de votre part sur ces différents points ainsi que sur le processus de concertation mis en place pour l'élaboration du PPR.

Recevez, Monsieur le Préfet, nos très respectueuses salutations.

Copie à Madame le maire
de Jouy en Josas

Bernadette Weber
Présidente de Jouy Environnement et Patrimoine

(*) "Il m'est totalement impossible de retirer ce projet sous peine d'être considérée comme une élue incapable et ne sachant pas traiter ses dossiers... Vis-à-vis de RFF, je ne peux accepter d'être ainsi déconsidérée, pour ne pas dire ridiculisée... C'est pourquoi, je vous demande de déclarer ces terrains constructibles... parce que je ne veux pas perdre la face."

(Cette lettre est référencée dans le rapport d'enquête du commissaire enquêteur page 24/288 comme étant une annexe au chapitre 1.5.c)

Toute l'équipe de Jouy Environnement et Patrimoine vous présente ses meilleurs vœux pour 2007 et vous souhaite une bonne lecture de "Passerelle".

Nos sorties en 2006

Provins, dont la Foire commerciale fut une des plus importantes d'Europe au Moyen-Age, restera le fleuron de nos sorties en 2006.

Le 21 mai avec notre guide habituelle (et son érudition), nous avons arpenté les rues typiques de la Ville Haute, ancienne cité féodale, qui a conservé une impressionnante enceinte de remparts du XIII^{ème} siècle. Les vestiges de cette grande époque abondent : Tour de César, Grange aux dîmes, la place du Châtel et sa maison aux 4 pignons, la Collégiale Saint-Quiriace édifiée au XII^{ème} siècle mais jamais achevée à cause de difficultés financières (Jeanne d'Arc y serait venue en 1429).

Après un pique-nique un peu frais, nous avons découvert, sous l'Hôtel-Dieu, une petite partie des souterrains aux mystérieux graffitis. Ce sont d'anciennes carrières dont la terre à foulon était utilisée pour le foulage des draps : l'industrie drapière de Provins était prospère au Moyen-Age. Ces kilomètres de galeries et ces caves voûtées servirent d'entrepôts durant les foires de Champagne du XIII^{ème} Siècle, de refuge et cachette durant les guerres et les persécutions religieuses et même de caves à vin.

La visite du jardin Garnier (un riche bienfaiteur, au XIX^{ème} siècle) autour d'une majestueuse villa, aux arbres magnifiques et parterres fleuris termine cette découverte d'une ville médiévale merveilleusement préservée et inscrite au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, en décembre 2001.

Le 15 octobre, c'est la visite guidée du **Jardin des Plantes** et du quartier Saint-Michel qui nous est proposée. Le jardin royal des plantes médicinales, créé en 1635 sous Louis XIII est devenu Jardin des Plantes après la Révolution. On peut y admirer une vingtaine d'arbres historiques plus que centaires

(un cèdre du Liban planté en 1734, des ginkgos biloba de plus de 220 ans), les carrés aux floraisons éclatantes et découvrir l'histoire des personnages illustres dont le nom est lié au Muséum d'histoire naturelle : Buffon, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire... Un petit tour hors du jardin jusqu'aux arènes de Lutèce termine cette agréable promenade sous un chaleureux soleil d'automne.

Nos randonnées "**Connaissance des Chemins**" nous ont fait découvrir, en février, la coulée verte, de Massy au Parc de Sceaux; en avril, 12 kilomètres dans les Bois de Verrières et son vieux bourg ; le 13 juin, visite de la basilique de Larchant et randonnée pique-nique en forêt de Fontainebleau ; en octobre, la découverte du domaine royal de Marly le Roi.

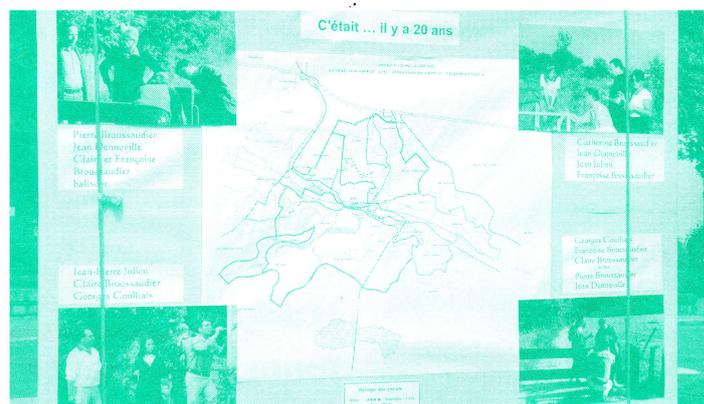
Nous voulions fêter dignement le **vingtième anniversaire des circuits pédestres** que des membres de notre association ont créés et balisés en 1985 ; ils furent inaugurés avec les habitants de Jouy le 20 avril 1986. Le **14 mai 2006**, ce sont plus de 80 personnes qui ont répondu avec enthousiasme à notre invitation. Répartis en 4 groupes selon la longueur du circuit choisi (de 6,750 km. à 12 km.), les marcheurs de tout âge (beaucoup d'enfants), guidés par un membre de JEP ont apprécié ou découvert les beautés et les richesses pittoresques, artistiques ou historiques de notre village et de ses alentours. Certains Jovaciens ignoraient ces lieux de promenade ou de rendez-vous avec l'histoire, pourtant si près de chez eux. Depuis plus de 15 ans, notre objectif est de protéger l'environnement et le patrimoine mais aussi de vous les faire découvrir et aimer.

Le **dimanche 25 mars 2007**, nous vous proposons de nouveau une promenade ouverte à tous pour découvrir un nouveau sentier. Rendez-vous : place de la gare de Jouy à 14 h 30.

Michèle DUVAL



14 mai 2006 - 20 ans de circuits pédestres de Jouy... En attendant le départ



Photos : Léone Denneville

Le samedi 18 novembre, plus de 400 personnes étaient réunies à l'IUT d'Orsay pour débattre des divers aménagements du Plateau de Saclay.

Un vidéorama très documenté a projeté entre autre **l'état des lieux** et les projets d'aménagements menaçant le cadre de vie des habitants et la qualité du site.

Une "**Opération d'Urbanisation d'Intérêt National**" (OIN) de l'Etat envisage sur le Plateau de Saclay un développement d'activités comportant 100 000 emplois regroupés autour d'un transport en commun lourd, la construction de 80 000 logements, une autoroute, la A 126, complétée par un barreau A87 la reliant à la A 86.

Les orientations actuelles de la **Région Ile de France** qui considère que "c'est la concentration des activités... qui est le principal moteur de la croissance et de la création d'activités nouvelles" et que "ce principe de regroupement... doit présider aux décisions en matière d'aménagement, y compris dans des secteurs déjà bien dotés". Elle prévoit la construction de 5 000 logements/an.

Les **conseils généraux des Yvelines et de l'Essonne** présentent des projets.

Certaines communes du Plateau mordent aussi sur les terres agricoles.

Les associations défendent :

- la préservation d'au moins 2 000 ha agricoles utiles.
- l'abandon des projets de transports destructurants (A 123, A87, TC lourd, de l'échangeur RD36-RN118)
- la priorité au maillage de transports en commun léger, la réalisation d'un réseau cohérent de circulations douces, pour les trajets et les loisirs.

Nous sommes très concernés par ces projets, n'oublions pas que les sorties du tunnel de l'A 86 se trouvent sur la commune de Jouy et que celui-ci va déverser plusieurs milliers d'automobiles avec pour conséquence un encombrement généralisé des axes de la vallée.

D'après des données du communiqué de presse de l'UASPS (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes).

Léone Denneville

(Suite de la page 4).



L'Orangerie

Le fait accompli, les habitudes ne doivent pas éteindre l'esprit critique qui sommeille en chacun de nous. Un autre choix pouvait être fait pour l'agrandissement du **musée de la Toile de Jouy**. Etait-il judicieux d'accoler une structure métallique au château construit en 1892 par le maréchal Canrobert sur les plans d'Alfred Vaudoyer ?



Le Château de l'Eglantine

Photos : Léone Denneville

**Jouy notre village :
que l'on bétonne sans émotion ni retenue
avec un manque certain d'imagination.**

En parcourant les villes et les villages de France, on peut admirer l'ingéniosité de certaines municipalités qui ont le souci de rendre agréable, chaleureux et attrayant le cadre de vie de leurs habitants et des visiteurs. Un simple coup d'œil et on admire.



La place de l'église de Jouy a servi très longtemps de parking puis l'accès en fut interdit il y aura bientôt dix ans par la mise en place de bornes antistationnement basses, dangereuses et d'aspect rébarbatif. Elles furent heureusement enlevées et remplacées par des bornes plus hautes.

Cette placette a maintenant un aspect froid et triste. Elle devrait au contraire être colorée, fleurie. Pourquoi ne pas lancer un concours ouvert aux habitants de Jouy qui feraient des propositions d'aménagement en respectant bien sûr le site classé de l'église.

Ce cadre rénové peut devenir enfin accueillant :

- aux personnes qui se rendent à l'église, que ce soit pour une cérémonie, un concert ou à tout autre événement religieux.
- aux passants ou aux visiteurs : piétons, automobilistes.

Cette nouvelle place offrirait à tous un "vrai plaisir pour les yeux".



La Chapelle des Metz - vue du Parc du Domaine Pasteur

seuls les cris des enfants des écoles voisines l'empêchent de s'endormir et de vieillir trop vite. Elle espère que lorsque ces enfants seront devenus grands, ils lui redonneront vie.

Les arbres de la place de la Marne : pouvaient-ils penser que leur sort serait lié à la simple rénovation d'un parking ? En 2006, ils furent tous abattus (Suite page 3).

La Chapelle des Metz (chemin des 40 perches), construite en 1963 fut bénie le 27 juin 1964 par Monseigneur Renard. Les offices religieux y furent célébrés jusqu'en 1995, puis faute de prêtres, elle n'est plus utilisée pour le culte. Elle fut rachetée par la municipalité en octobre 2001 et semble abandonnée dans son îlot de verdure. Les cloches ne tintent plus, les portes ne s'ouvrent plus, plus personne ne la visite,



CALENDRIER DES SORTIES 2007 OUVERTES À TOUS

DIMANCHE 25 MARS

Par 4 chemins

Parcours pédestres sur
**les 4 chemins balisés
de Jouy**

Rendez-vous : place de la
gare de Jouy à 14 h 30

DIMANCHE 24 JUIN

Paris : la Seine en
bateau bus avec 3 arrêts
Visite guidée

Durée : la journée avec
pique-nique

Rendez-vous : place de la
gare de Jouy à 9 h 15

Trajet : train + métro

Participation : 12 € par
personne

20 à 30 personnes

DIMANCHE 14 OCTOBRE

Paris : visite guidée

**"Des Epinettes aux
Batignolles"**

Rendez-vous : place de la
gare de Jouy à 13 h 15

Trajet : train + métro

Participation : 8 € par
personne

20 à 30 personnes

Les visites de Paris se
font sur réservation au :

01 39 56 41 05

Les sorties

« **Connaissance des
chemins** » : Tous les deux
mois, le 2^{ème} mardi de chaque
mois (sauf septembre)

1^{ère} sortie 2007 : mardi 13

février : « parcours dans
Meudon domaine royal »

Rendez-vous : place de la
gare de Jouy à 9 h. 15

Pour tous renseignements
concernant les sorties appeler
le : 01 39 56 41 05

BULLETIN D'ADHÉSION

J.E.P. 33, rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Téléphone _____

Adresse _____

adhère à J.E.P. en tant que membre* : _____

et verse la cotisation annuelle de _____ pour l'année 2007

(chèque à l'ordre de J.E.P.) à retourner chez Georges Coulliais - 10, rue Dallery à Jouy

Signature _____

* Membre actif.....15 €
Couple actif.....27 €

Famille active.....38 €
Membre bienfaiteur.....38 €

Couple bienfaiteur.....45 €
Famille bienfaitrice.....53 €